

## Jean-Baptiste André Godin à Jules Falise, 20 avril 1886

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 avril 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Falise, Jules](#)

Lieu de destinationRouvroy (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin répond à la lettre de Falise de la veille en lui indiquant que le Famelistère est ouvert à la visite, en particulier pour l'instruction de la jeunesse. Il lui demande de le prévenir de la visite des élèves de l'École supérieure de commerce de Paris.

NotesLa lettre de Jules Falise à Godin du 19 avril 1886, qui annonce un voyage industriel des élèves de dernière année de l'École supérieure de commerce de Paris à Saint-Quentin et à Guise, est conservée dans les archives du Famelistère de Guise, parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0434).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Le numéro du folio, 501, est manuscrit à la mine de plomb.

## Mots-clés

[Visite au Familistère](#)

Personnes citées [École supérieure de commerce \(Paris\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (501r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
20 avril 1846

Monsieur J. Falise,

En réponse à votre lettre  
d'hier, j'ai l'honneur  
de vous informer que les  
établissements de la société  
du Familistère sont toujours  
ouverts aux personnes qui  
désirent les visiter, et ils  
le seront d'autant plus  
pour la visite dont vous  
m'entretenez qu'il s'agit  
de l'instruction de la

jeunesse. Je vous prie  
seulement de me faire  
connaître un peu à  
l'avance le moment  
de l'arrivée des élèves  
de l'école supérieure de  
Commerce de Paris.

Agnez je vous prie,  
Monsieur, l'assurance  
de mon entière consi-  
dération.

Godin